

## Sujet A : La croissance économique s'oppose-t-elle à la préservation de l'environnement ?

### Analyse du sujet :

- Sujet débat (« oui mais non » éventuellement « non mais oui »)
- « **croissance économique** » : augmentation de long terme de la production de richesses dans un pays.
- « **préservation environnement** » : protection des ressources naturelles (capital naturel) que sont les espèces vivantes (végétales, animales et humaines) et leur habitat (écosystème) mais aussi les ressources énergétiques non renouvelables comme les hydrocarbures sans oublier le climat. Ces dernières ont souvent les caractéristiques de biens communs.
- « **s'oppose-t-elle** » : a priori tout les oppose, ne sont-elles pas réconciliables ?

**Problématisation (mise en crise du sujet)** : La production de richesses génère intrinsèquement des externalités négatives sur l'environnement (puisque produire c'est transformer de la matière en biens économiques à vendre sur le marché) qu'il faut donc préserver si l'on veut le conserver en l'état pour les générations futures afin de permettre une croissance soutenable. Est-ce possible ?

**Problématique** : On veut montrer que la croissance s'oppose a priori à la préservation de l'environnement mais qu'il est envisageable de réconcilier croissance et environnement en transformant les modes de croissance via des politiques climatiques dont la mise en œuvre et l'efficacité sont cependant incertaines. Est-il possible d'avoir de la croissance sans engendrer des effets néfastes sur l'environnement ?

**Attention** réciter les avantages et les inconvénients des 3 politiques climatiques est en soi hors sujet, mais ne pas aborder les instruments de la politique climatique, non suggérés par le dossier documentaire, était un manque important.

### Etude des documents

**Document 1** : Ce document compile de nombreuses données montrant l'opposition entre croissance et préservation de l'environnement. Pour bien l'utiliser il faut mettre en relation différentes lignes comme la croissance démographique et l'urbanisation, la consommation d'eau, d'énergies ou les prises de poissons, ou, la production industrielle et les émissions de dioxyde de carbone et de soufre (qui sont des GES alimentant le réchauffement climatique).

**Document 2** : Ce document montre que plus un pays se développe, plus il est efficace énergétiquement pour produire c'est-à-dire moins il émet de CO<sub>2</sub> pour produire 1 million de \$ de richesses : c'est d'abord visible, de 1970 à 2010 pour la Chine (/3), les USA (/2) et l'UE mais aussi si l'on compare, en 2010, la Chine avec les USA ou l'UE : plus un pays est riche plus il est efficace pour produire (USA 2 fois plus que Chine). Ce document permet donc d'inverser l'opposition entre croissance et protection de l'environnement. MAIS, la croissance signifie aussi hausse des quantités produites, dont des quantités de Co<sub>2</sub> émises par milliards de \$ de production, quand bien même chaque milliards est moins polluant (effet rebond).

**Document 3** : Attention il s'agit uniquement de données pour la France, or la protection de l'environnement est un problème mondial, quid des autres pays en matière de production d'éco-activités ? Ce document permet néanmoins de montrer que la réorientation de la production vers des activités protectrices de l'environnement est possible, ces dernières connaissent même un essor plus rapide que l'économie classique en France au cours des années 2000. On peut parler de croissance verte : recyclage, énergies renouvelables, agriculture biologique qui font croître le PIB, créent des emplois mais protègent l'environnement à lieu de l'exploiter.

**Document 4** : Attention il s'agit uniquement de données pour la France, or le réchauffement climatique est un problème mondial, quid des températures des autres pays ? Ce document prouve que le climat se réchauffe en France depuis les années 1990 surtout. La température moyenne s'est accrue de 1 degré par rapport à la moyenne des années 1960-1990. Les experts scientifiques estiment qu'il ne faudrait pas que les températures moyennes s'accroissent de plus de 2 degré si l'on veut envisager un développement durable.

**Cours** : tragédie des biens communs, externalités négatives, capital naturel, politiques climatiques (réglementation, taxation, marché des quotas), substituabilité des capitaux (physique, humain et institutionnels) avec le capital naturel, développement durable ou soutenabilité croissance.

### Plans possibles

I) La croissance s'oppose a priori à la préservation de l'environnement... (la croissance est le problème)

- §1) La croissance repose sur l'exploitation du capital naturel (doc1)
- §2) La croissance génère des externalités négatives pour l'environnement qui est un bien public (doc1 et 4)

II) ... mais il est envisageable de réconcilier croissance et environnement en transformant les modes de croissance via des politiques climatiques...

- §3) La politique climatique permet de limiter les externalités... (les 3 outils)
- §4) ... voire d'envisager une croissance verte respectueuse de l'environnement (la substituabilité forte du capital naturel via le progrès technique) (doc3)
- §5) C'est la croissance elle-même génère des externalités positives et le progrès technique à même de sauver la planète (doc2) (la croissance est la solution)

III) ... dont la mise en œuvre et l'efficacité sont cependant incertaines.

- §6) La difficile internationalisation des politiques climatiques (manque de capital institutionnel mondial, lobbying)
- §7) Les effets rebonds et l'entropie

I) Dans de nombreux cas, la croissance économique se fait au détriment de l'environnement, ils semblent donc inconciliables / antagonistes / incompatibles

**A. La croissance économique porte atteinte, souvent de manière irréversible, à l'environnement**

§1. L'augmentation de la production suppose une utilisation accrue des ressources naturelles... (doc1)

- Ressources non renouvelables qui s'épuisent
- Mise en danger des ressources renouvelables du fait de leur surexploitation (poissons, forêts...)

§2. La recherche systématique de la croissance de la production génère des pollutions de toutes sortes qui participent au réchauffement climatique (doc1 et 4)

**B. ... Dès lors, pour préserver l'environnement, il faudrait réduire impérativement la croissance mondiale**

§3. L'environnement est un bien particulier : bien commun mondial

§4. Non substituabilité ou faible du K naturel aux autres capitaux

§5. Pour préserver l'environnement il faudrait donc, dans cette optique, limiter la croissance, voire même aller jusqu'à la recherche de la décroissance.

II) Cependant il paraît possible d'envisager une croissance compatible avec la préservation de l'environnement

**A. Une certaine forme de croissance peut chercher à limiter les dégâts environnementaux, voire même, la croissance peut devenir pour certains un outil au service de l'environnement**

§6. Au fur et à mesure qu'un pays se développe et que son RNB/hab progresse, les dégradations environnementales sont moindres car le pays est de plus en plus efficace pour produire et utilise donc de moins en moins de capital naturel par \$ de production. (Doc2)

§7. Rôle central du progrès technique + capital humain pour réduire les dégradations sur l'environnement

§8. A relier avec la thèse de l'éco-efficience (doc3) appelée aussi « croissance verte »

§9. Ces aspects sont permis par une substituabilité supposée élevée du capital naturel aux autres capitaux que sont le capital humain, physique, institutionnel et technologique.

**B. Dans cette optique, les pouvoirs publics peuvent agir pour rendre réconcilier croissance et environnement**

§10. L'intervention de l'Etat peut d'une part corriger les effets externes sur l'environnement et d'autre part inciter les agents économiques à ne pas dégrader l'environnement. Ces interventions peuvent prendre plusieurs formes (politique climatique)

- mise en place de réglementations environnementales
- mise en place de taxes selon la logique du pollueur-payeur qui internalisent les coûts écologiques
- organisation d'un marché de droits à polluer (ex le marché européen du carbone créé en 2005)

§11. Cependant, les outils de politique climatique sont difficiles à mettre en œuvre au niveau mondial et ont une efficacité controversée pour protéger l'environnement.